

COTECH Régional SPRO

6 juillet 2022



L'Europe en région Centre-Val de Loire, une chance pour tous.



Évaluation d'impact du service public régional de l'orientation en région Centre-Val de Loire

Sommaire



1

RAPPEL DES ENJEUX ET OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

2

LES RÉPONSES AUX QUESTIONS ÉVALUATIVES

3

LES RECOMMANDATIONS ET PROPOSITION D' ACTIONS

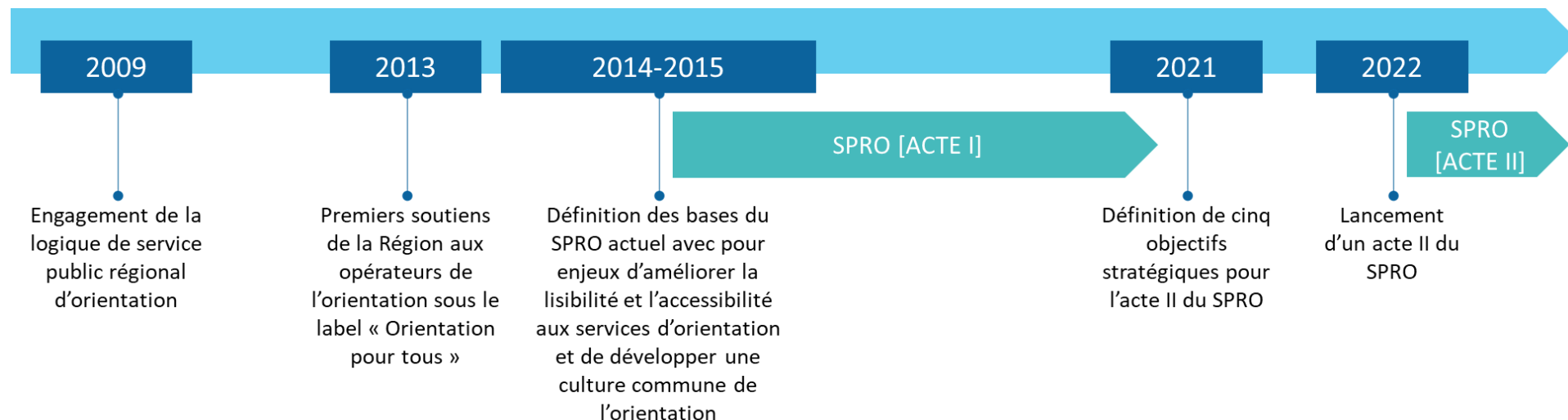




Rappel des enjeux et objectifs de l'évaluation

1. Rappel des enjeux et des objectifs de l'évaluation

Fonctionnement du SPRO en Centre-Val de Loire



Avec le SPRO, la politique régionale d'orientation en région Centre-Val de Loire se structure autour de **trois enjeux majeurs** :

- ✓ L'amélioration du service rendu aux usagers en tout point du territoire ;
- ✓ L'accompagnement et l'aide aux publics à devenir acteur de leur propre parcours ;
 - En proposant une information claire et complète ;
 - En accompagnant les actifs dans la mobilisation du CEP et du CPA ;
 - En rendant possible le droit de modifier les itinéraires en cours de parcours, notamment pour les jeunes ;
- ✓ L'implication de l'ensemble des acteurs de terrain dans une dynamique en lien avec les besoins et réalités des territoires.

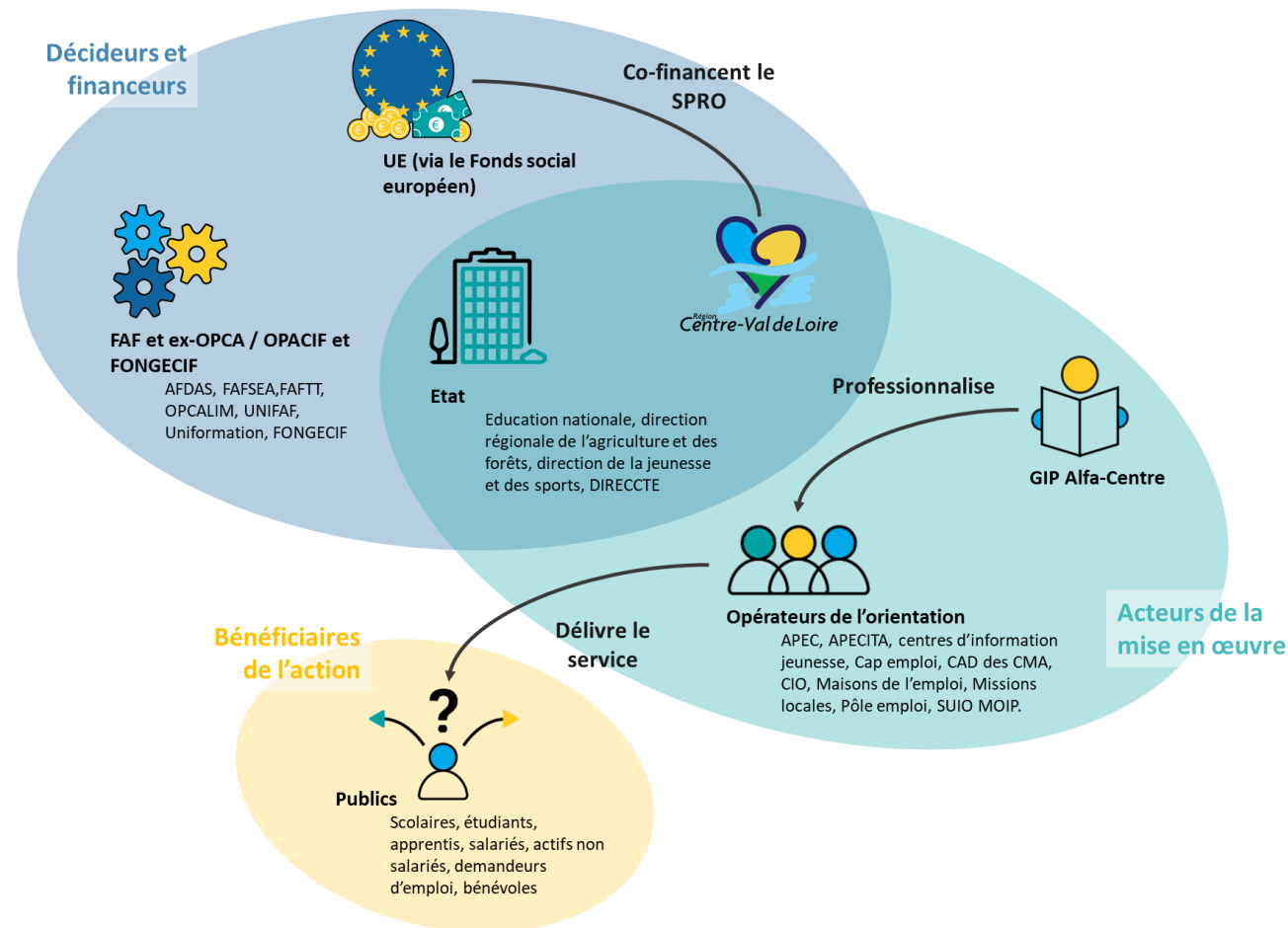
1. Rappel des enjeux et des objectifs de l'évaluation

Fonctionnement du SPRO en Centre-Val de Loire

Le SPRO fonctionne à partir de la mobilisation de plusieurs acteurs et à partir de **réseaux locaux** organisés à l'échelle de départements ou de bassins d'emploi.

La gouvernance du SPRO s'articule autour de deux instances : le **comité régional de l'emploi de la formation et de l'orientation professionnelle** (CREFOP) et le **comité technique et de suivi du SPRO** (COTECH SPRO). Ce dernier est chargé de :

- ✓ Impulser la dynamique du SPRO dans les réseaux ;
- ✓ Etablir un état des lieux régulier des collaborations en identifiant les bonnes pratiques à mutualiser ;
- ✓ Proposer un programme d'appui aux acteurs du SPRO ;
- ✓ Définir les informations à partager par les partenaires pour faciliter l'accompagnement des usagers ;
- ✓ Fixer les préconisations opérationnelles ;
- ✓ Aider à la mise en œuvre d'actions rendant l'information plus lisible et accessible au grand public.

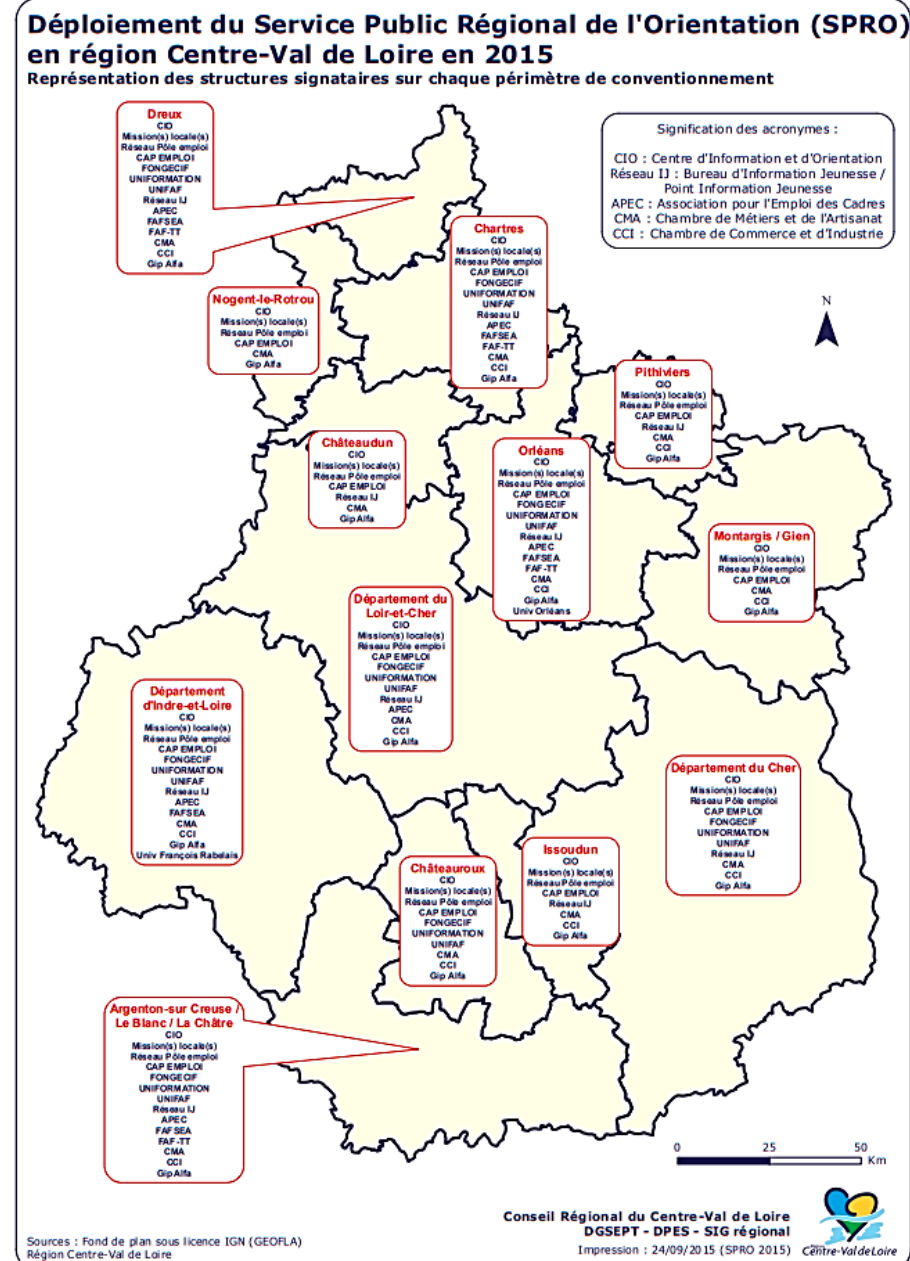


1. Rappel des enjeux et des objectifs de l'évaluation

Fonctionnement du SPRO en Centre-Val de Loire

Le SPRO fonctionne à partir de la mobilisation de plusieurs acteurs rassemblés en **réseaux locaux** organisés à l'échelle de départements ou de bassins d'emploi. Le SPRO est ainsi un « **réseau de réseaux** » :

- ✓ Cher (18) : Département entier ;
- ✓ Eure-et-Loire (28) :
 - Bassin de Chartres ;
 - Bassin de Dreux ;
 - Bassin de Châteaudun et Nogent-Rotrou ;
- ✓ Indre (36) :
 - Bassin de Chateauroux ;
 - Bassin d'Issoudun ;
 - Bassin du Blanc, de Chatre et d'Argenton ;
- ✓ Indre-et-Loire (37) : Département entier ;
- ✓ Loir-et-Cher (41) : Département entier ;
- ✓ Loiret (45) :
 - Bassin d'Orléans ;
 - Bassin de Montargis-Gien ;
 - Bassin de Pithiviers.



1. Rappel des enjeux et des objectifs de l'évaluation

L'évaluation du SPRO : questionnements



Question 1
[COHERENCE]

Dans quelle mesure les acteurs de l'orientation se connaissent-ils bien ?

Dans quelle mesure les moyens alloués par la Région et le FSE au SPRO ont-ils permis de réaliser ses objectifs ?

Question 2
[EFFICIENCE]



Question 3
[EFFICACITE / UTILITE]

Dans quelle mesure le SPRO a-t-il permis l'amélioration du service d'orientation ?

Question 1 :

Critère 1 : Le dynamisme des réseaux

Critère 2 : Le développement d'une culture commune

Critère 3 : Le sentiment d'appartenance à un réseau

Question 2 :

Critère 1 : L'existence et l'appropriation d'outils communs

Critère 2 : La capacité des réseaux à réaliser leur projet de territoire

Critère 3 : Les moyens humains mis à disposition pour piloter et faire vivre le SPRO

Question 3 :

Critère 1 : La lisibilité du service

Critère 2 : La continuité des parcours

Critère 3 : la qualité du service

2

Réponses à la question évaluative n°2

2. Réponse(s) à la question évaluative n°2

Dans quelle mesure les moyens alloués par la Région et le FSE ont-ils permis de réaliser ses objectifs ?

De nombreux outils numériques utiles à la mise en œuvre du SPRO

Le rôle du GIP Alfa-Centre dans la connaissance des territoires par les professionnels et la capitalisation des ressources

Des actions structurées autour de projets territoriaux, portés par les SPRO locaux

Une mise en œuvre (fortement) impactée par le contexte de crise sanitaire

La professionnalisation des acteurs du réseau

Les ressources mobilisées pour la professionnalisation des acteurs de l'orientation

L'animation régionale et son impact sur la mise en œuvre du SPRO

Le rôle essentiel de la coordination locale

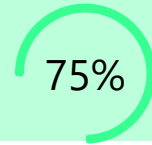
2. Réponses aux questions évaluatives

Critère 1 : L'existence et l'appropriation d'outils communs

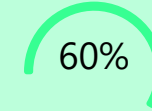
Deux outils principaux sont mobilisés par les professionnels de l'orientation :



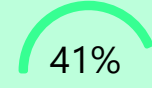
Des professionnels connaissent le site ETOILE



Des professionnels connaissent la ressource CLEOR



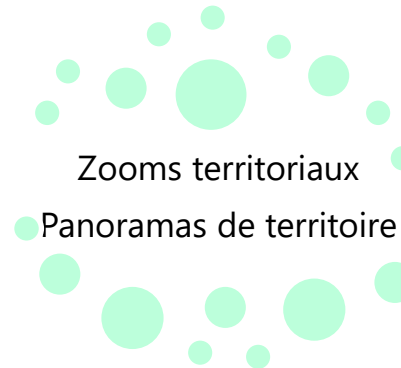
Des professionnels mobilisent régulièrement le site ETOILE



Des professionnels mobilisent régulièrement la ressource CLEOR

Autres outils mobilisés par les structures du SPRO :

- Outils focalisés sur l'échelon du département ;
- Outils nationaux ;
- Outils de certaines structures spécifiquement



Production et actions du GIP Alfa-Centre

43% des professionnels ont un (très) bon niveau de connaissance du tissu socio-économique de leur territoire

73% des professionnels ont un (très) bon niveau de connaissance des établissements de formation de leur territoire

Bon niveau de connaissance des dynamiques socio-économiques et des établissements de formation du territoire

PILOTE 41 | LA PLATEFORME DE L'INFORMATION TERRITORIALE

MON COMPTE FORMATION

diagoriente

pôle emploi
Emploi store
vos services de l'emploi

Réseau des
CARIF OREF

parcoursup
Entrer dans l'enseignement supérieur

ParcourèO
AVENIR PROFESSIONNEL & ORIENTATION

2. Réponses aux questions évaluatives

Critère 2 : La capacité des réseaux à réaliser leurs projets

✓ Les **actions à destination des professionnels** :

- Des actions contribuant à l'interconnaissance des acteurs ;
- Des actions de diagnostic et de développement des connaissances à propos du tissu socioéconomique des territoires ;
- Des actions de découverte des métiers / secteurs d'activité ;
- Des actions de formation sur de nouveaux outils / pratiques professionnelles.

Dans le contexte pandémique et des restrictions liées à l'endiguement du Covid-19, les délégations locales ont connu **plusieurs difficultés** :

- ✓ En termes d'organisation et d'animation des réunions de travail (au format distanciel) ;
- ✓ En termes d'organisation et de mise en œuvre de projets (devant s'adapter aux confinements et couvre-feu, aux jauges de publics, etc.).

Journées de rencontres
partenariales

74%

Participation commune
à des événements

69%

Journées portes-ouvertes

52%

Forums de l'orientation

48%

Rencontres avec des professionnels

45%

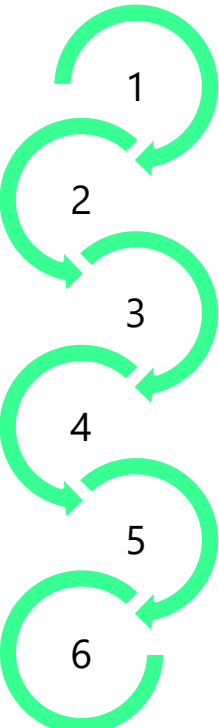
✓ Les **actions à destinations des publics** :

- Des actions en lien avec la résolution de certains freins (mobilité notamment) ;
- Des actions de découverte des métiers / secteurs d'activité ;
- Des actions de présentation des métiers émergents, en tension ou porteurs localement.

2. Réponses aux questions évaluatives

Critère 3 : La coordination régionale et les ressources humaines

La **professionnalisation** a grandement participé à l'acquisition de connaissances et à la montée en compétences des acteurs de l'orientation. Il s'articule autour de **6 axes** :

- 
- Le diagramme illustre six axes de professionnalisation, numérotés de 1 à 6, représentés par des courbes vertes enroulées les unes autour des autres, indiquant une progression ou une interconnexion des axes.
- ✓ Développer l'interconnaissance des structures, dispositifs et outils ;
 - ✓ Partager des modes d'organisation territoriaux ;
 - ✓ Informer et acculturer les acteurs aux nouveaux outils ;
 - ✓ Organiser et animer des sessions d'information et de formation à l'utilisation des outils du GIP Alfa-Centre ;
 - ✓ Coconstruire les portraits de territoire pour favoriser une connaissance partagée du territoire avec les acteurs locaux ;
 - ✓ Appuyer l'organisation des journées d'information sur les métiers et formations en direction des acteurs du SPRO.

Deux ETP d'animateurs régionaux (cofinancés par le FSE) unanimement reconnus comme facilitants pour la mise en œuvre du SPRO et la coordination des acteurs.

La Région apporte du poids et de la légitimité au SPRO.

La structuration du SPRO autour de réseaux locaux a permis une **proximité du service** déployé et une **facilité dans les échanges professionnels** des acteurs qui composent les délégations territoriales.

Enfin, l'**animation locale** est une **fonction indispensable et qui suscite un intérêt** des acteurs, malgré des ressources importantes à renforcer (budget, temps...).

2. Réponses aux questions évaluatives

Outils numériques et professionnalisation

Diversité d'actions conduites

Animation régionale facilitante mais ressources internes limitées

Faibles moyens pour la coordination au niveau local

Observations

Connaissance accentuée par les professionnels de leur territoire

Structuration au niveau local pertinent pour un service de proximité et une fluidité des échanges entre les professionnels

Capacité des réseaux locaux à concevoir et conduire des projets, y compris en période de crise

Effets

Horizontalité et facilité des relations entre les acteurs de l'orientation

Outils associés au SPRO complémentaires et utiles mais pas toujours connus de tous les acteurs

Impulsion régionale et mise en œuvre locale du SPRO

Investissements (budget et temps) très importants sur **la fonction de coordination locale**

Conclusions



Réponses à la question évaluative n°3

3. Réponse(s) à la question évaluative n°3

Dans quelle mesure le SPRO a-t-il permis l'amélioration du service rendu au public ?

Appropriation différenciée du service par les acteurs de sa mise en œuvre

Un enjeu de communication envers le grand public

Une continuité des parcours difficilement mesurable mais qui s'est améliorée dans le cadre du SPRO

Un gain dans la qualité du service délivré pour les publics

Un gain dans la qualité du service difficilement quantifiable et qualifiable

3. Réponse(s) à la question évaluative n°3

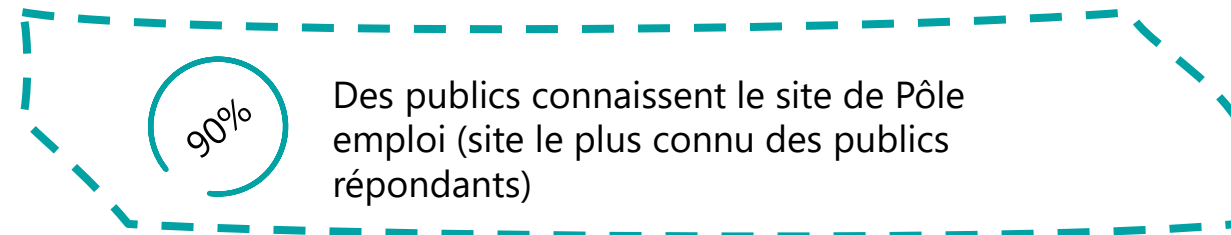
Critère 1 : La lisibilité du service

L'interconnaissance entre les acteurs et le travail coordonné qu'ils ont pu mener ont facilité l'accès des professionnels de l'orientation à de **nouveaux publics** et de **nouveaux lieux**.

D'une façon générale, le **SPRO est un service bien repéré des professionnels de l'orientation** (par quasi tous les répondants)

Plusieurs acteurs interrogés relèvent un point de vigilance :
Un travail en commun dans les « limites » de l'identité des structures et des projets portés.

A l'issue de l'enquête envoyée aux publics, force est de constater que très peu de sites et d'outils étaient repérés par eux.



De même, la connaissance des structures de l'orientation est plus ou moins forte selon les publics.

- ✓ Alors que les plus jeunes (moins de 18 ans) connaissent en moyenne 1,4 structures, les plus de 45 ans en connaissent, en moyenne, 6,4.
- ✓ Alors que les publics scolaires ou en formation connaissent en moyenne 2,5 structures, les publics en emploi en connaissent jusqu'à près de 10 lorsqu'ils sont dirigeants ou auto-entrepreneurs ou 5,7 lorsqu'ils sont salariés.

3. Réponse(s) à la question évaluative n°3

Critère 2 : La continuité des parcours

Le cahier des charges initial du SPRO prévoit un **objectif de maximum « 2 portes à pousser »** pour recueillir l'information et l'orientation recherchées.

L'interconnaissance des acteurs facilite grandement l'**orientation des publics vers l'interlocuteur adéquat** et l'interconnaissance des offres de service permet à tout acteur de délivrer un **premier niveau d'information** au public quand il n'est pas dans sa cible.

49%

Des orientations se font vers un OF ou un CFA

78%

Des actions conséquentes à la connaissance du tissu économique se traduit par des mises en relation publics / entreprises

90%

Des actions conséquentes à la connaissance des OF se traduit par de la communication autour des offres de formation

88%

Des professionnelles reconnaissent bien connaître l'offre de service des autres structures de l'orientation

83%

D'entre eux jugent ces offres de service complémentaires à la leur

D'autre part, le gain en connaissance sur le tissu économique et les établissements de formation des territoires permet aux acteurs de l'orientation d'**accompagner un projet d'orientation sécurisant** (au regard des dynamiques socio-économique du bénéficiaire) **et facilement réalisable** (au regard de l'offre de formation du territoire).

3. Réponse(s) à la question évaluative n°3

Critère 3 : La qualité du service

Les professionnels interrogés reconnaissent, en grande partie, une **amélioration du service d'orientation** depuis la mise en œuvre du SPRO. Cette augmentation de la qualité du service est attribuée, pour un tiers d'entre eux à l'interconnaissance produite.

Le SPRO a notamment permis :

- ✓ **D'élargir les publics ciblés** en renforçant la visibilité et l'accès à l'offre de service destinée aux publics salariés (via le CEP notamment) ;
- ✓ De travailler les **projets d'orientation des publics au regard des réalités socio-économiques** des territoires ;
- ✓ De faire émerger de **nouvelles thématiques et pratiques de travail** chez les professionnels de l'orientation.

70%

Des professionnels jugent que la qualité du service d'orientation s'est améliorée (globalement ou en partie).

85%

Des professionnels associent le SPRO à une amélioration de leurs pratiques professionnelles.

Pour les publics, le service dont ils ont bénéficié leur a permis :

- ✓ D'accéder facilement à l'information recherchée ;
- ✓ De réussir pleinement ou en partie les projets qu'ils portaient.

74%

Des publics trouvent que les informations recherchées sont faciles à obtenir

87%

Des accompagnements sont utiles au parcours d'orientation des publics

3. Réponse(s) à la question évaluative n°3

Connaissance partagée des acteurs et offres de service

SPRO peu connu des publics, mais plusieurs portes connues

Nouvelles pratiques de travail chez les professionnels

Observations

Le SPRO quasi-unanimement connu des professionnels de l'orientation

Ouverture de l'orientation à de nouveaux publics et abordant de nouveaux aspects

Orientation vers l'acteur pertinent plus facile et délivrance d'un premier niveau d'information

Effets

Travail en collectif, mutualisation des compétences et interconnaissance sont les plus-values pour les publics = **orientation plus efficace vers le bon acteur et un premier niveau d'information**

➡ **Amélioration de la qualité du service rendu**

Manque de visibilité sur ce qu'est le SPRO pour les publics

Conclusions



En résumé...

5. En résumé...

Principaux axes positifs du SPRO

Interconnaissance (professionnalisation) et dynamique partenariale locale = **qualité du service rendu**

Impulsion régionale appréciée et « légitimante » pour le SPRO

Augmentation des moyens dédiés à **la conduite d'actions**

Un début d'appropriation du **CEP** à confirmer

Principaux points de vigilance du SPRO

Enjeu de **communication auprès du public**

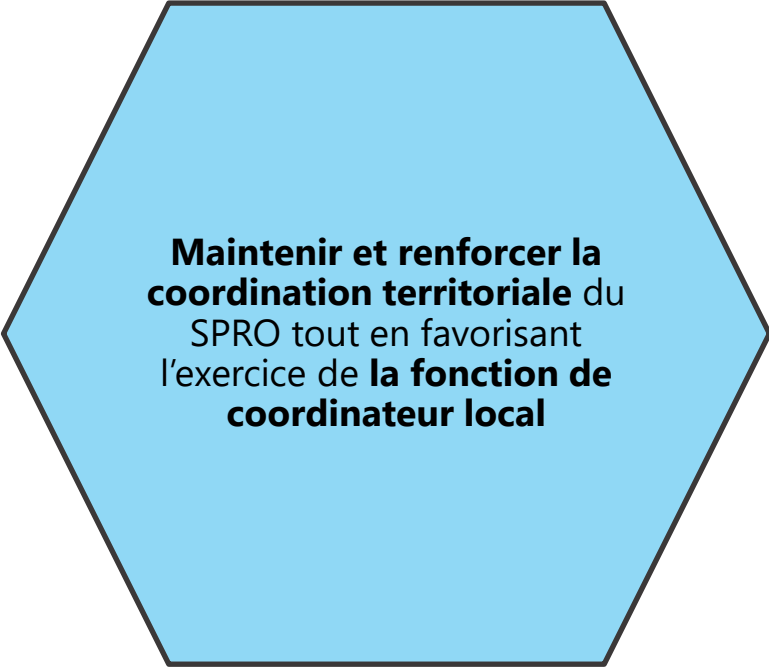
Manque d'implication de certains réseaux

Risque d'écrasement des identités premières des structures par celle du SPRO

Moyens humains pour **la coordination locale**



Les recommandations



Maintenir et renforcer la coordination territoriale du SPRO tout en favorisant l'exercice de **la fonction de coordinateur local**



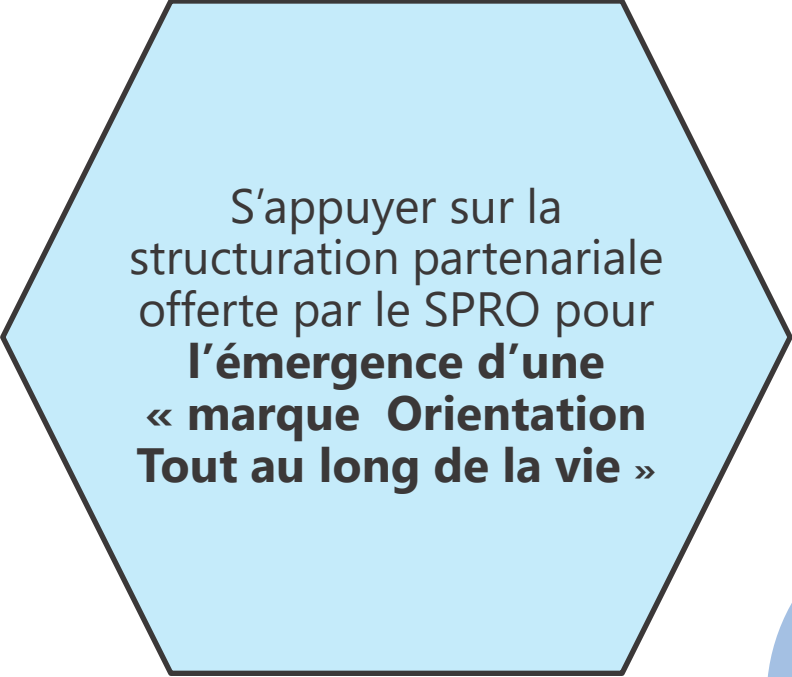
Pourquoi ?

- Pertinence de l'échelon local pour le SPRO
- Dynamique partenariale
- Bonne connaissance des dynamiques socio-économiques des territoires



Comment ?

- ➔ **Augmenter les moyens alloués** à la coordination locale ou a minima rendre fongibles les moyens alloués à la coordination et aux actions
- ➔ **Restructurer les coordinations** (ex : 1 coordinateur local, 1 CMIO, 1 chargé de mission SPRO)
- ➔ **Professionaliser les coordinateurs locaux** : renforcer les compétences sur l'animation des réseaux et de projets
- ➔ Mener une réflexion sur **les statuts des coordinateurs pour valoriser leurs engagements et celui de leurs structures**



S'appuyer sur la structuration partenariale offerte par le SPRO pour **l'émergence d'une « marque Orientation Tout au long de la vie »**



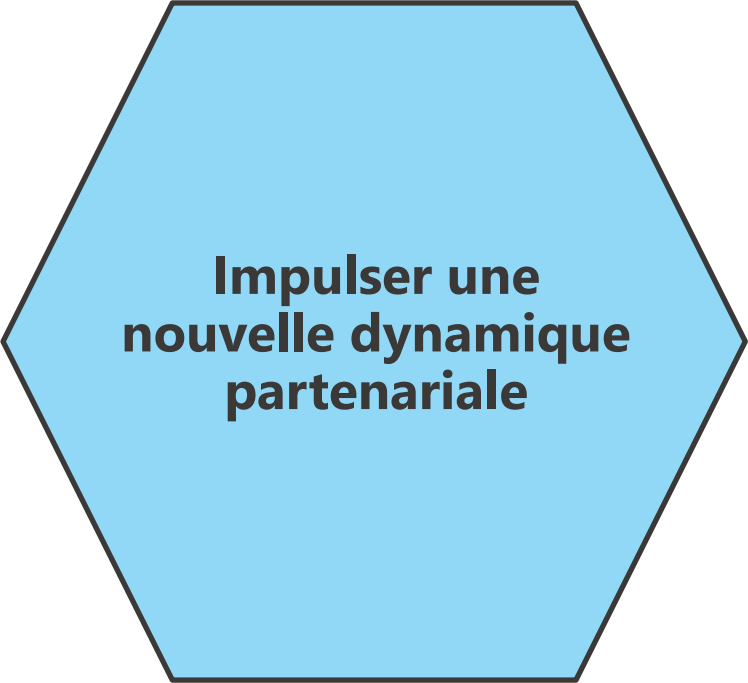
Pourquoi ?

- L'interconnaissance favorise **la fluidité des (ré)orientations des publics** et limite le nombre de portes à franchir
- L'interconnaissance permet **la délivrance d'un premier niveau d'information** et d'orientation quel que soit le public rencontré
- Le SPRO reste encore un concept flou



Comment ?

- ➔ **Clarifier l'objet du SPRO** : qui est-il? Que fait-il? Quels objectifs poursuit-il?
- ➔ **Mettre en place une communication** grand public et professionnels adaptés de la marque
- ➔ **Donner à voir sa plus-value**



**Impulser une
nouvelle dynamique
partenariale**



Pourquoi ?

- Les partenaires actuels constituent un premier cercle solide
- Des partenaires moins impliqués ou absents
- D'autres partenaires non signataires à ce jour sont demandeurs



Comment ?

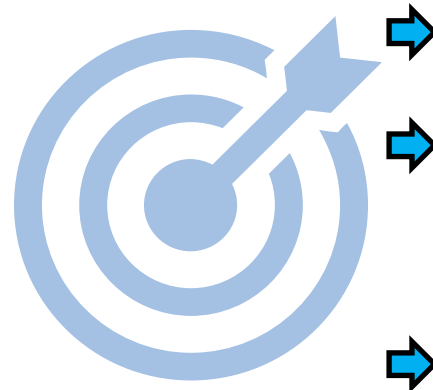
- ➔ **Ré-interroger l'investissement des partenaires**
- ➔ **Structurer l'entrée de nouveaux partenaires** (régional, local)
- ➔ **Rédiger le cahier des charges de l'acte 2 et les conventions** du SPRO

**Animer et outiller
autrement** les
thématiques d'orientation
tout au long de la vie
(professionnels et grand
public)



Pourquoi ?

- L'information et l'accompagnement des parcours doivent se réinventer face à des publics qui ont évolué



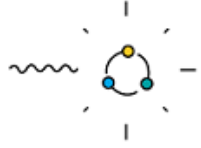
Comment ?

➔ **Soutenir des projets innovants** et les rendre lisibles (ex : hackathon, Day Tripper, Déployez votre carrière...)

➔ **Renforcer la notoriété des outils d'information de la Région** (site orientationcentrevaleloire, Cléor...) **et des partenaires** pour une meilleure lisibilité (les différents outils utiles sur les sites comme Pole emploi...)

➔ **Renforcer l'appropriation du CEP** (VAE...)

Vos correspondantes sur cette mission



Sophie Bensaadoun – sophie.bensaadoun@amnyos.com

Dominique Vial – dominique.vial@amnyos.com

Maeva Mériot – maeva.meriot@amnyos.com

Landry Jargot – landry.jargot@amnyos.com

Nos bureaux



PARIS - Siège social
11, avenue Philippe Auguste
75011 PARIS



LYON
17 rue Etienne Dolet
69003 LYON



MARSEILLE
47 boulevard Velten
13004 MARSEILLE



BORDEAUX
18 passage Bozelle
33110 LE BOUSCAT



Tél : 01 43 13 26 66
Fax : 01 43 13 26 65